

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 20 MARS A 15 H 30

La conférence téléphonique quotidienne s'est tenue ce jour à 15 h 30 entre les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT) et les équipes de direction pour faire le point sur le plan de continuité d'activité (PCA).

La direction nous a informé.es qu'une nouvelle affiche concernant l'accueil a été envoyée sur tous les sites (cf. PJ).

La direction communiquera le nombre d'agents présents dans les services au jour le jour. Ainsi, le 19 mars, 622 agents ont travaillé en présentiel.

Une fiche du Secrétariat général « La mise en quatorzaine– Mesures Barrières dans le cadre du PCA » a été publiée (cf. PJ).

Le ministère annonce que 278 agents de la DGFIP sont atteints par le COVID19. La direction, dans un premier temps, a dit ne pas avoir de chiffres pour Paris. Ce seraient peut-être les médecins de préventions qui auraient fait remonter des informations.

Puis, la direction livre qu'à la DRFIP Paris, 20 cas avérés ou collègues présentant des symptômes ont été recensés. Elle a précisé que « ce chiffre est à prendre avec des pincettes » car un collègue qui présentait des symptômes n'était finalement pas infecté par le COVID 19. Tant mieux pour ce collègue, mais avant que l'on soit fixé sur son sort, aucune précaution n'avait été prise concernant les collègues avec qui il a été en contact. Les préconisations du Secrétariat général sur la mise en quatorzaine doivent être appliquées dans le cadre de la prévention.

MEDOC Web est ouvert en télétravail. Un cadrage métier est en cours d'élaboration dans le cadre du plan de continuité d'activité. L'administration a demandé à toutes les directions de recenser les ordinateurs portables disponibles afin de les répartir sur tout le territoire. Autrement dit, une direction ne pourra pas disposer de tous ses portables si d'autres directions sont déficitaires, la mutualisation se fera au niveau national. Par ailleurs, les collègues des ESI devront configurer ces portables afin qu'ils puissent être utilisés en télétravail. Tout cela pourrait prendre quelque temps avant que la mise en œuvre soit effective.

Des questions RH ont été abordées :

- les collègues qui sont partis en province avant l'application du confinement restent en province et sont placés en autorisation spéciale d'absence,
- quid des jours de report non encore utilisés si la période de confinement va au-delà de la fin des vacances scolaires de printemps ? La direction a indiqué qu'elle est dans l'attente de la réponse de la Centrale,
- Nous avons demandé le remboursement des frais pour la restauration et les déplacements pour les collègues mobilisés qui utilisent leur véhicule pour venir travailler .

Les médecins de prévention effectuent un suivi attentif des agents fragiles. La CGT a demandé que les conjoints travaillant à la DGFIP soient également dans ce périmètre car certains agents fragiles ont besoin d'une présence à leur côté ce que la direction a admis. La direction sollicite également les assistantes sociales pour que les agents psychologiquement fragiles soient suivis.

Sur la tenue d'un CHSCT que nous demandons depuis plusieurs jours maintenant, le directeur a interrogé le Secrétariat général mais n'a pas encore eu de réponse.

La CGT est à nouveau intervenue sur la question du ménage, les personnels du ménage n'ayant toujours pas de produits appropriés. La direction a rappelé que le service minimum qui est attendu est que les poubelles soient vidées et les sanitaires nettoyés tous les jours.

Du fait de la crise sanitaire, la présence des personnels du ménage peut être aléatoire ce que l'on comprend parfaitement. Les sociétés de ménage ont mis en place des équipes volantes pour pallier ces absences.

Des lingettes ont été distribuées aux agents des SIP et SIE pour nettoyer les matériels (ordinateurs, téléphones, ...) notamment quand l'équipement est partagé.

La note du secrétariat général précise "renforcer l'hygiène des locaux : toilettes, poignées des portes, les surfaces en libre service (plan de travail, banque d'accueil, clavier, souris)". Ces préconisations ne sont pas appliquées, nous y reviendrons.

La prochaine conférence téléphonique aura lieu lundi à 16 h 30.